

Contre l'EHPAD,

M. MACAN persiste et signe

M. Macan, grand théoricien du développement de notre ville à grands coups d'urbanisme sauvage, va-t-il tout faire pour faire capoter le projet d'implantation d'un service public sur notre ville ? La réponse est oui !!

Il a en effet déposé début août, au nom de sa fameuse association, un nouveau recours gracieux contre la décision prise, par la totalité des membres du conseil municipal, sauf lui-même et sa colistière, de céder pour 470 000 € une partie du terrain du camping sur laquelle sont implantés des sanitaires datant des années soixante afin d'y construire un EHPAD public.

M. Macan est l'un des rares « experts » à considérer qu'un terrain avec un bâtiment à démolir doit être vendu plus cher qu'un terrain nu immédiatement constructible. Il est vrai que, question mise à nu de terrain, nous avons affaire à un spécialiste, surtout pour ce qui est des parcelles boisées classées en zone naturelle. Mais passons...

Car l'enjeu de la construction de cet EHPAD ne se situe pas au niveau des bassesses politiciennes dont il est friand depuis de nombreuses années.

Le sujet qui nous préoccupe est celui des conditions de travail des salariés de l'EHPAD Jean-Sarran, du maintien de ces lits pour personnes âgées dépendantes sur notre ville qui risquent de partir d'ici 2020 si aucune nouvelle structure n'est construite, des familles de notre territoire qui cherchent des solutions d'hébergement abordables pour leurs aînés.

Nous ne rappellerons qu'une seule chose : en 2013, ce terrain devait être cédé 1 € symbolique et M. Macan n'y trouvait rien à redire. Aujourd'hui, la ville doit le vendre 470 000 € et cela ne convient pas à M. Macan !!

Groupe « Ensemble pour Dourdan »